



الجامعة المغربية لشركات التأمين و إعادة التأمين  
FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES  
D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE

N° 3



# Le courrier de l'assurance

*Décembre 2021* \_\_\_\_\_

# EDITO

## L'année 2022 sera celle de la sérénité nécessaire pour réussir les chantiers initiés par la FMSAR

La Vision Royale pour un Maroc moderne et inclusif, a donné vie ces dernières années à de grands projets structurants qui nécessitent un effort de tous et à tous les niveaux. Investissement, infrastructure, santé, formation, connectivité ou encore promotion du secteur privé..., aucun volet n'a été ignoré pour transformer le Maroc et en faire une locomotive régionale. **Le secteur de l'assurance accompagne de manière dynamique cette transformation qui induit l'émergence de nouveaux risques et de nouveaux besoins de protection.**

La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) ne cesse d'accompagner le secteur pour **la mise en place d'un cadre réglementaire et légal**, permettant de libérer les énergies et de développer des solutions efficaces garantissant, aux citoyens et aux entreprises, un soutien pour réaliser leurs ambitions et une protection efficace face aux aléas.

Ceci se fait également à travers la transformation de notre secteur, qui se modernise et se digitalise afin d'accompagner les assurés et les bénéficiaires de prestations qui sont de plus en plus connectés.

Pour accélérer ce mouvement, la FMSAR et ses membres œuvrent, avec l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), pour **identifier l'ensemble des leviers qui permettraient d'accélérer la transformation digitale du secteur** de l'assurance marocain. Nous pouvons citer à ce titre trois actions majeures :

La première bénéficie d'un accompagnement de l'International Finance Corporation (IFC) et vise à **définir les orientations stratégiques et la feuille de route pour la numérisation de l'assurance**, à travers une approche structurée se basant sur l'analyse de l'Environnement Réglementaire & Juridique et sur celle de l'État de l'Art en Matière de Numérisation.

La deuxième, qui vient de s'achever, se base sur une étude conjointe entre l'ACAPS et la FMSAR visant **la distribution des produits à l'ère du digital**. Elle consiste à mettre en place les prérequis réglementaires et les conditions idoines pour permettre un développement harmonieux de la vente par ce canal. Parmi ses divers objectifs, nous pouvons citer la protection de l'assuré, l'amélioration de la relation client et de la qualité des services offerts ainsi que l'élargissement de la couverture pour accompagner la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière.





La troisième action consiste à mettre en place les **prérequis nécessaires pour la dématérialisation de l'attestation de l'assurance automobile** à moyen terme.

Autre actualité du secteur, l'assurance «**Takaful**». Le dispositif réglementaire dont dépend son déploiement a été complété par la **publication de l'arrêté du ministère de l'Économie et des Finances au Bulletin officiel (N° 7029 du 11 octobre 2021) et de la circulaire de l'ACAPS (N°7033 du 25 octobre 2021)**. Il s'agit de textes réglementaires portant sur l'application des dispositions du Code des assurances concernant le «Takaful».

En parallèle à l'ensemble de ces actions, notre secteur, fort d'une longue expérience en **assurance santé**, est prêt pour **accompagner l'élargissement de la couverture à 22 millions de nos concitoyens** en renforçant notamment l'offre en complémentaire et en couvertures «gros risques».

Il s'agit là d'un sujet d'une extrême importance ayant motivé la fédération pour le placer au centre du thème de la **8<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance qui se tiendra les 23 et 24 mars 2022**. Ce rendez-vous annuel s'est imposé au fil des années comme un moment incontournable d'échange et de partage entre des professionnels du métier de l'assurance venant des quatre coins de la planète.



Comme pour les précédentes éditions, celle de 2022 connaîtra la participation d'importants intervenants nationaux et internationaux. Ils s'attèleront à **débattre des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance** en matière de souscription d'assurance et d'investissement. Les débats porteront également sur **le rôle des assureurs privés dans l'élargissement de la couverture santé universelle notamment au regard d'autres expériences internationales.**

L'année 2021 aura été celle de la relance, alors que 2020 a été celle de la résilience. Avec beaucoup d'assurance, nous restons convaincus **que l'année 2022 sera celle de la sérénité nécessaire pour réussir les chantiers initiés par la FMSAR et l'ensemble de ses membres** sur des sujets divers et variés, dont la finalité est d'accompagner le développement économique et social de notre Royaume.



## ACTUALITE DE LA FMSAR

### FMSAR : Appel à élargir les canaux de distribution

Le secteur des assurances est appelé à élargir ses canaux de distribution, via le digital ou d'autres réseaux physiques, tels que les opérateurs télécom, les organismes de paiement ou encore les agences bancaires, a estimé le président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR), Mohamed Hassan Bensalah.

« Une stratégie multi-canal n'est pas une menace pour les agents et courtiers, mais vient en soutien pour drainer une clientèle nouvelle, notamment parmi les plus vulnérables, sur des produits peu ou pas commercialisés », a relevé M. Bensalah qui intervenait à l'ouverture de la 5<sup>e</sup> édition de la rencontre annuelle des agents et courtiers d'assurances du Maroc, tenue mercredi à Casablanca.

« Les clients sont devenus plus exigeants, ils sont plus connectés. Pour pouvoir les toucher, nous n'aurons d'autres choix que d'élargir nos canaux de distribution », a relevé M. Bensalah, notant que la pandémie a levé le voile sur la fragilité de certains modèles et a contraint les individus et les organisations à se réinventer.

Selon lui, l'intermédiaire en assurance doit lui aussi penser à sa transformation digitale, ajoutant que le conseil et le service après-vente promettent encore de beaux jours au réseau classique.



Par ailleurs, M. Bensalah a mis l'accent sur les enjeux majeurs auxquels fait face le secteur, notamment le recouvrement et le reversement des primes ainsi que la pression concurrentielle qui tire les prix vers le bas et la généralisation de l'assurance maladie.

« Véritable projet de règne, le chantier de généralisation de l'assurance maladie impose un recentrage de notre rôle au niveau des Complémentaires Santé. Il s'agit d'un virage majeur pour notre secteur, qu'il faudra gérer avec beaucoup d'intelligence, pour protéger les intérêts des compagnies et ceux des intermédiaires », a-t-il relevé.

La 5<sup>e</sup> édition de la rencontre annuelle des agents et courtiers d'assurances du Maroc s'est tenue sous le thème « un nouvel élan pour l'intermédiation après la crise » .

Ce rendez-vous annuel constitue pour la FNACAM une occasion pour discuter autour de thématiques liées à la digitalisation en tant que levier de performance, aux relations des intermédiaires avec les compagnies ainsi que d'autres sujets qui ont trait à l'actualité du secteur.

Des intervenants, aussi bien nationaux qu'internationaux, ont partagé leurs expériences et confronté leurs idées pour proposer des pistes de réflexion constructives et pertinentes aux défis auxquels fait face le secteur.

Les thématiques principales abordées constituent autant d'enjeux pour le secteur, nécessitant l'implication de toutes les parties prenantes.

**A partir d'un article de MAP Business**





## ACTUALITÉ DU SECTEUR

### ACAPS : Vers une réforme profonde du code des assurances

L'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) compte initier avec le secteur, très prochainement, une réflexion sur une réforme profonde du code des assurances, a fait savoir, mercredi à Casablanca, son président par intérim, Othman Khalil El Alamy.

“Parmi les objectifs de cette réforme, figure la mise en place d’un cadre légal et réglementaire pour les prochaines années, anticipant les évolutions futures sur toute la chaîne de valeur de la souscription à la gestion des sinistres, encourageant l’innovation et permettant de profiter pleinement de la dynamique induite par la révolution numérique”, a expliqué M. El Alamy, à l’ouverture des travaux de la 5<sup>è</sup> édition de la rencontre annuelle des agents et courtiers d’assurances. Et de noter que l’amendement du livre IV du code des assurances relatif à la présentation des opérations d’assurance se trouve, également, parmi les grands chantiers auxquels l’Autorité devra s’atteler dans un futur proche.

“Cette révision permettra de mettre en place un cadre réglementaire plus adaptée à l’évolution de la distribution des produits d’assurances, de l’avènement des nouvelles technologies, mais également pour corriger un certain nombre d’insuffisances qui sont apparues, au fil des ans, avec la mise en œuvre effective du code des assurances”, a souligné M. El Alamy.





Sur la relation entre les intermédiaires d'assurances et les entreprises d'assurances, le président par intérim de l'ACAPS a constaté qu'elle est, bien souvent, altérée par la problématique des créances sur les intermédiaires.

“Cette problématique, qui persiste depuis des années, est très consommatrice de temps et d'effort des deux côtés, entravant ainsi le développement harmonieux de leurs activités”, a-t-il relevé.

Sensible à cette problématique, l'Autorité compte mener deux chantiers en collaboration avec les parties prenantes, a affirmé M. El Alamy, notant que le premier chantier est relatif à l'apurement des créances dues sur les intermédiaires et le 2ème chantier aura pour objectif de trouver des solutions permettant d'éviter cette problématique de créance, ou du moins en réduire l'ampleur, pour l'avenir.

Quant à l'impact de la pandémie sur le secteur des assurances, M. El Alamy a constaté avec satisfaction que le secteur a plutôt bien surmonté la crise. En effet, ce secteur a enregistré une croissance appréciable de 1,9% avec un volume des primes de 45,7 milliards de dirhams au terme de l'année 2020, a fait savoir le responsable, notant qu'“il est vrai que cette hausse marque la fin d'un cycle de forte croissance de plusieurs années (+8,4% en 2019).

**A partir d'un article de MAP Express**

# ASSURANCE & RÉASSURANCE EN CHIFFRES AU TITRE DU 1er SEMETRE 2021

## 1. STRUCTURE DES PRIMES ÉMISES

L'assurance Vie et Capitalisation représente 45% des primes émises au titre du 1er semestre 2021, suivis de l'assurance automobile avec plus de 25%.

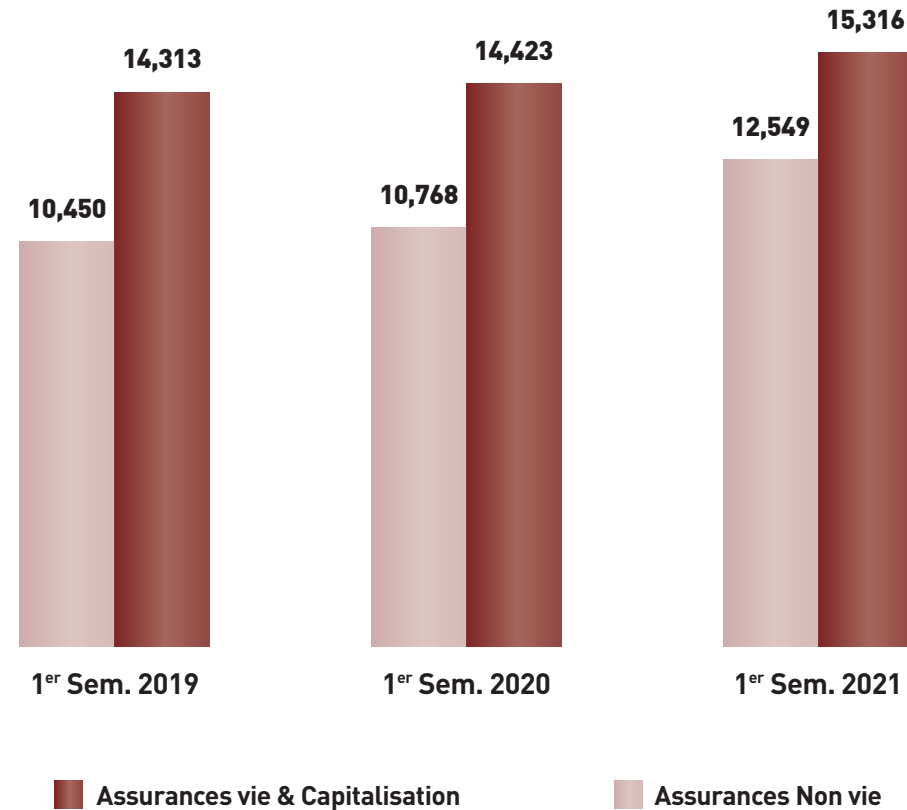
Primes	Chiffre d'Affaires	Contribution
Assurances Vie et Capitalisation	12.548,6	45,0%
Automobile	7.056,5	25,3%
Accidents Corporels	2.445,5	8,8%
Incendie	1.550,2	5,6%
Accidents du Travail	1.531,5	5,5%
Assistance	870,2	3,1%
RC Générale	410,6	1,5%
Transport	388,0	1,4%
Autres Opérations Non-Vie	362,3	1,3%
Garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques	303,7	0,5%
Acceptations en réassurance	145,2	1,1%
Crédit - Caution	130,5	0,5%
Risques Techniques	122,2	0,4%
<b>Total (en millions de dirhams)</b>	<b>27.865,0</b>	<b>100%</b>





## 2. CHIFFRES DU 1er SEMESTRE 2019, 2020 et 2021

Assurances Vie & Capitalisation et Assurances Non-vie



### 3. PRIMES ASSURANCES VIE ET NON VIE ÉMISES PAR ENTREPRISE D'ASSURANCE

Les 6 premières compagnies concentrent une part de marché de 79.20%, en Assurance Vie et Non Vie

Compagnie	1er Sem. 2019	1er Sem. 2020	1er Sem. 2021	Evolution S2020/S12021	Part marché
Wafa Assurance	4.658,4	4.696,8	5.256,1	11,9%	18,9%
RMA	3.613,4	3.282,0	4.109,0	25,2%	14,7%
Mutuelle Taamine Chaabi	2.925,2	3.408,2	3.591,8	5,4%	12,9%
Saham Assurance	3.073,1	2.869,9	3.109,4	8,3%	11,2%
AtlantaSanad	2.741,5	2.887,5	3.020,5	4,6%	10,8%
Axa Assurance Maroc	2.672,9	2.818,7	2.983,6	5,8%	10,7%
MCMA	974,3	1.236,2	1.323,0	7,0%	4,7%
Marocaine Vie	1.144,2	1.049,3	1.310,4	24,9%	4,7%
Allianz	812,0	787,0	837,5	6,4%	3,0%
MAMDA	463,8	473,1	501,5	6,0%	1,8%
Maroc Assistance Internationale	479,7	480,7	493,3	2,6%	1,8%
CAT	347,1	326,0	416,4	27,7%	1,5%
MATU	178,2	270,4	318,8	17,9%	1,1%
Saham Assistance	266,5	204,4	180,6	-11,6%	0,6%
Wafa Ima Assitance	167,9	166,1	167,9	1,1%	0,6%
RMA Assistance	82,6	79,8	86,6	8,5%	0,3%
Euler Hermes ACMAR	82,8	59,7	77,6	30%	0,3%
Coface Maroc	52,9	60,1	39,8	-33,7%	0,1%
Axa Assistance Maroc	26,9	23,9	25,1	4,6%	0,1%
Smaex	NS	11,2	16,0	NS	0,1%
<b>Total (en millions de dirhams)</b>	<b>24.763,5</b>	<b>25.191,1</b>	<b>27.865,0</b>	<b>10,6%</b>	<b>100,0%</b>





الجامعة المغربية لشركات التأمين و إعادة التأمين  
FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES  
D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE

Plus d'actualités sur le secteur des assurances et réassurance  
au Maroc sur notre site web : [www.fmsar.org.ma/](http://www.fmsar.org.ma/)

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux :



[facebook.com/FMSAR.MAROC](https://facebook.com/FMSAR.MAROC)



[twitter.com/FMSAR\\_MAROC](https://twitter.com/FMSAR_MAROC)



[instagram.com/fmsar.maroc](https://instagram.com/fmsar.maroc)

